

# Saint-Gravé

Janvier 2020



# VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Nous avons le plaisir de vous convier :

**Samedi 18 janvier 2020**

**à 10 Heures 30**

**Salle Jean de la Bouillerie**

à la traditionnelle cérémonie des Vœux  
de la Municipalité, ainsi qu'à la remise des prix  
du Concours des Maisons Fleuries

– édition 2019 –

## HORAIRES D'OUVERTURE

**La Mairie & l'Agence Postale Communale sont ouvertes tous les matins.**

Le Lundi de 8h45 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous (13h30-16h30)

Le Mardi de 8h45 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous (13h30-16h30)

Le Mercredi de 9h00 à 12h00

Le Jeudi de 08h45 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous (13h30-16h30)

Le Vendredi de 8h45 à 12h30

Le Samedi de 9h00 à 12h00 (Agence Postale et Accueil Mairie, Secrétariat fermé)

**Levée du courrier à 09h00 tous les jours pour les plis et colis déposés à l'agence et dans la boîte jaune.**

## NOUS CONTACTER

**Adresse postale:** 16 route de Rochefort-en-terre 56220 SAINT-GRAVÉ / **Téléphone:** 02-97-43-52-45 /

**e-mail:** mairie-st-grave@wanadoo.fr / **Site internet:** www.saint-grave.fr /

**Urgences (uniquement lorsque la mairie est fermée) :** 06-37-84-11-63 (élu de permanence)

**Garderie Municipale et Cantine :** 02-97-44-52-01 / **Médiathèque Ludothèque :** 02-97-44-58-52 /

mediatheque.saintgrave@orange.fr / Lundi 16h30-18h30/samedi 10h00-12h00 / 6 rte de St-Martin-s/Oust

**Directrice de la publication :** Marie Odile COLINEAUX, Maire de Saint-Gravé.

**Responsable du bulletin :** Ludovic GUITTON, Adjoint en charge de la Communication.

**Commission de rédaction :** Claude NEVOUX, Yannick LE CARS, Dominique LOYER, Alain DUBOIS, Fabrice DEPEIGE, Jocelyne PIQUET.

**Mise en page :** Mireille JAGUT, Accueil Mairie-Agence Postale, et Nathalie DURAND, Secrétaire de Mairie.

**Impression :** IZATIS communication - 2 avenue Édouard Herriot - 56000 VANNES

**Photos :** mairie de St Gravé et associations sauf mention crédit photos (©Christian BAUDU / Scopidrone)

# Sommaire

La commune vue Nord-Est /Photo ©Christian BAUDU -Scopidrone.....	page 1
Les Vœux / Les horaires / Nous contacter .....	page 2
Le Sommaire.....	page 3
Le Mot du Maire.....	page 4
Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal.....	pages 5 à 8
Les Tarifs Communaux.....	page 9
La vie municipale / le défibrillateur.....	pages 10 à 11
État-Civil / Urbanisme.....	pages 12 à 13
La Commission Communale d'Actions Sociales / L'ADMR.....	pages 14 à 15
Les artisans et commerçants .....	page 16
PAEJ / Sécurité Routière .....	page 17

## **INFOS DIVERSES**

Éveil Centre Social.....	pages 18 à 19
Questembert Communauté : maison FRANCE service / mobilité.....	page 20
Questembert Communauté : tri des plastiques / océans plastifiés.....	page 21

## **ASSOCIATIONS**

L' APEL / L'AEP.....	page 22
L'harmonie fanfare.....	page 23
Sport & Nature Gym / Capoeira.....	page 24
Les Grav'Sain / L'AGL Foot loisirs.....	page 25
La Société de chasse - Brass Band.....	page 26
Les Anciens Combattants .....	page 27
Les Amis de la Chapelle de la Bogerais.....	pages 28 à 29
Le Lion d'Or.....	pages 30 à 31
Pêle-Mêle : rétrospective 2019.....	page 32

*Merci à tous les contributeurs de cette édition 2020*

*pour leurs envois d'articles et photos !*

*Bonne lecture.*

En ce début d'année, permettez-moi, encore une fois, de vous offrir mes meilleurs vœux pour 2020 : Que ceux qui ont connu des difficultés en 2019, retrouvent la sérénité en 2020.

Cette année sera une année de changement au niveau municipal. Les élections prévues les 15 et 22 mars vont désigner de nouveaux conseillers, qui éliront un nouveau maire car, après 25 ans de vie municipale, j'ai décidé de passer la main.

Avec le conseil municipal, nous avons œuvré pour l'intérêt de Saint Gravé au sein des différentes instances. Notre entrée dans Questembert Communauté nous a permis de vous offrir des services que, seuls, nous n'aurions pas pu faire.

## **En 2019 :**

**Le dossier du Lion d'Or** nous a pris beaucoup de temps et d'énergie. Nous espérons voir l'aboutissement de ce projet fin juin. Nous allons lancer un appel à candidature pour un restaurateur dans les semaines à venir, avec l'aide de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, sur les réseaux sociaux et dans toutes les bonnes revues. N'hésitez pas à en parler autour de vous...

**Au Domaine du Pont Sec**, 3 lots ont déjà été retenus ainsi qu'un permis accordé. Des prises de contact ont lieu toutes les semaines. Souhaitons que l'année 2020 voit 7 maisons sortir de terre !

**Les villages ont enfin leur numérotation.** Je vous remercie d'avoir réservé le meilleur accueil à nos 2 agents qui ont sillonné la campagne et posé le numéro au bon endroit.

**Un défibrillateur** a été installé à la salle polyvalente. Cet outil peut sauver des vies.

**La cabine à livres** attire l'œil des passants, qui n'hésitent pas à s'arrêter pour emprunter des livres. Elle est toujours bien achalandée par les uns et les autres, et joue complètement son rôle de vecteur de culture. Elle est complémentaire de la médiathèque.

Cette année encore, **la chapelle de la Bogerais** a accueilli de nombreux concerts pendant les deux mois d'été. Les artistes lui reconnaissent une acoustique remarquable.

Par ailleurs, **les différentes associations** n'ont pas manqué d'animer notre commune. Que soient ici remerciés **tous les bénévoles** qui ne ménagent pas leur temps pour nous offrir un moment de plaisir, de détente et de convivialité.

Après avoir « pleuré » auprès de la Région pendant deux ans, **la maison éclusière** a été enfin repeinte et les ouvertures seront bientôt changées. Heureusement que Monsieur LE SAUTER cachait la misère avec ses magnifiques jardinières et autres bibelots faits avec de la récupération.

**En 2020,** une nouvelle équipe municipale prendra les rênes de la commune. Elle aura certainement de nouvelles idées pour porter l'avenir de la commune vers d'autres horizons. Je lui souhaite pleine réussite.

Au terme de ce mandat, je voudrais remercier toute l'équipe municipale qui s'est investie selon ses compétences et a été assidue aux réunions du Conseil.

Je remercie également le personnel communal administratif, technique, de garderie et de cantine pour leur engagement au service de tous. Je n'oublie pas non plus, les bénévoles de la médiathèque, du CCAS...

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2020 !

Marie Odile COLINEAUX.

# Dernières décisions du Conseil Municipal

Réunion du 12 Septembre 2019 - délibérations 2019\_09\_01 et suivantes (précédentes diffusées sur le flash infos d'octobre)



> Madame le Maire informe les membres que (...):  
**au 1<sup>er</sup> janvier 2021**, la compétence « Eau » sera transférée au SIAEP Questembert. Le syndicat Eau du Morbihan continuera à exercer la compétence Eau (production transport) aux habitants de Saint Gravé mais cela se fera par le biais de l'adhésion du SIAEP de la région de Questembert à Eau du Morbihan pour la compétence obligatoire Production – Transport.(...)

**Considérant** la volonté de la Commune de Saint Gravé, à l'instar d'autres communes membres de la Communauté de communes Questembert Communauté, d'adhérer au SIAEP de la Région de Questembert au titre de la compétence obligatoire « *étude du projet d'alimentation en eau potable, la réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau* », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**Considérant** que pour pouvoir adhérer au SIAEP de la Région de Questembert et lui transférer l'intégralité de la compétence Eau au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il convient d'abord que la commune de Saint Gravé se retire complètement du syndicat de l'Eau du Morbihan à cette même date,

**Considérant** la nécessité d'assurer la continuité du service public de l'eau potable dans son intégralité (Production-Transport-Stockage et Distribution) et de fixer la date de sortie effective par la Commune de Saint Gravé de l'Eau du Morbihan, à compter de cette même date du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

**Décide, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : de rapporter la délibération n° 2019-06-03 du 27 juin 2019 intitulé « reprise de la compétence distribution d'eau du syndicat Eau du Morbihan.

**Article 2** : de demander au syndicat d'Eau du Morbihan le retrait de la commune de Saint Gravé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 concernant l'intégralité de la compétence Eau Potable

**Article 3** : de charger Madame le Maire de notifier au syndicat de l'eau du Morbihan la présente délibération

**Article 4** : d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Par arrêté du 23 juillet dernier, la préfecture du Morbihan a entériné les nouveaux statuts de Eau du Morbihan qui seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Afin de permettre l'installation du nouveau comité syndical dès janvier il est demandé de désigner 2 représentants de Saint Gravé qui siègeront au collège du périmètre de Questembert Communauté.

**Les membres du Conseil désignent comme représentants au collège du périmètre de Questembert Communauté : Mme J. PIQUET et M. C. NEVOUX titulaires / MM. L. GUITTON et T. AUTRAN suppléants**

> Madame le Maire informe les membres que (...):

**Considérant** qu'en application de l'article 2 des statuts du SIAEP de la Région de Questembert l'adhésion à ce dernier emporte l'adhésion à la compétence obligatoire : « *étude du projet d'alimentation en eau potable, la réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau* » ;

**Considérant** en outre la possibilité prévue à l'article 3 des statuts du SIAEP de la Région de Questembert d'adhérer ultérieurement ou concomitamment aux compétences optionnelles assainissement collectif et/ou assainissement non collectif ;

**Considérant** l'intérêt pour la Commune de Saint Gravé, à l'instar d'autres communes membres de la Communauté de communes Questembert Communauté, d'adhérer au SIAEP de la Région de Questembert au titre respectivement de la compétence obligatoire « *étude du projet d'alimentation en eau potable, la réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau* » et la compétence optionnelle « assainissement non collectif » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**Considérant** enfin la nécessité de désigner deux délégués titulaires appelés à siéger au comité syndical du SIAEP de la Région de Questembert et de deux délégués suppléants, en cas d'empêchement des délégués titulaires,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,**

**Article 1<sup>er</sup>** : de rapporter la délibération n° 2019-06-04 du 27 juin intitulée adhésion au SIAEP de Questembert au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**Article 2** : d'adhérer au SIAEP de la Région de Questembert au titre de la compétence obligatoire « *étude du projet d'alimentation en eau potable, la réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau* » et au titre de la compétence optionnelle « *assainissement non collectif* », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**Article 3** : de désigner en qualité de délégués appelés à siéger au SIAEP de la région de Questembert :

**Mme J. PIQUET et M. C. NEVOUX titulaires / MM. L. GUITTON et T. AUTRAN suppléants**

**Article 4** : d'autoriser Madame le maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération ;

**Article 5** : de charger Madame le Maire de notifier au SIAEP de la région de Questembert la présente délibération ;

**Article 6** : d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.



**SAUR** > Madame Le Maire rappelle les demandes de départ du syndicat de la basse Vallée de l'Oust (BVO) des communes de St Gravé (délibération du 5 février), Pluherlin (délibération du 4 février et renouvelée le 26 juin 2019) et Les Fougerêts (délibération du 25 juillet 2019).

Après accord du syndicat pour le départ de St-Gravé et Pluherlin par délibération du 11 juillet 2019 et pour le départ des Fougerêts par délibération du 27 Août 2019, il est demandé aux communes membres du syndicat de la BVO (les Fougerêts, Pluherlin, Rochefort-en-terre et St Gravé) de valider la demande de retrait des communes des Fougerêts / de Pluherlin / de Saint Gravé.

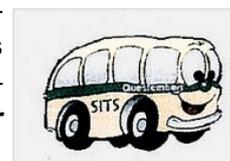
Madame PIQUET et Monsieur NEVOUX, suite au comité syndical du 27 août dernier, indiquent aux élus du Conseil Municipal que le Comité de la BVO a défini que l'excédent de fonctionnement revenant à la commune serait de 908.43 €, déterminé par les clés de répartition (moitié population et moitié nombre de branchements) de l'excédent constaté du CA 2018 (4367.46 €).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- donne son accord pour le départ du syndicat des communes de Pluherlin, St Gravé et Les Fougerêts ;
- donne pouvoir à Madame le Maire pour transmettre la présente délibération aux organismes concernés ;
- donne pouvoir à Madame le Maire pour accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération en lien avec les services de la Préfecture.

Pendant 1 année la compétence assainissement non collectif sera communale. Une convention sera signée avec la SAUR qui fait les contrôles actuellement et ceci jusqu'au 31 décembre 2020. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la compétence sera transférée au SIAEP de la Région de Questembert.

> Madame le Maire explique qu'après transfert des compétences transports à la région Bretagne (loi NOTRe) et l'harmonisation des politiques de transport, la région Bretagne reprend dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 cette compétence en directe, de ce fait le syndicat intercommunal des transports scolaires de Questembert (SITS) n'a plus d'objet. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré 14 voix pour, prend acte de cette dissolution au 31 décembre 2019.**



> Par délibération du 17 juin dernier, le Comité Syndical de Morbihan Énergies a approuvé la modifications de ses statuts. L'objet de cette modification statutaire vise, conformément aux recommandations des services préfectoraux, à sécuriser un point spécifique : l'adhésion des établissements publics de coopérations à fiscalité propre (EPCI) au syndicat.

Pour que cette modification soit effective et fasse l'objet d'un arrêté préfectoral, l'accord des membres de Morbihan Énergies est nécessaire dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent la modification des statuts de Morbihan Énergies et chargent Madame le Maire de notifier la présente délibération au Président de Morbihan Énergies.**

> Afin de passer certaines écritures non prévues au budget (opérations d'ordres), il convient de prendre une décision modificative comme suit :

**Budget commune**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
<b>Chapitre 022</b>	Dépenses Imprévues	
Chapitre 022	Dépenses imprévues	- 2 830.00 €
<b>Chapitre 042</b>	Opérations d'ordres	
Compte 6811	Amortissements études et insertions	2 830.00 €
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>00.00 €</b>

**Budget Commerce**

Après la vente de la Maison BONNO, des écritures de cessions sont à faire, mais les crédits budgétaires n'ont pas été prévus lors du Budget. Il convient de prendre une décision modificative comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
<b>Chapitre 23</b>	Immobilisations en cours	
compte 2313	constructions	- 70 274.80 €
<b>Chapitre 21</b>	Immobilisations corporelles	
Compte 2132	Immeuble de rapport	70 274.80 €
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>00.00 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide les décisions modificatives comme elles sont présentées ci-dessus.**

> La commune a adhéré au SATESE en janvier 2015. Renouvellement pour l'année 2020, le montant de 200 euros reste inchangé.

**Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, décident de renouveler l'avenant.**



> Renouvellement de la convention SACPA, société qui capture les animaux errants sur la commune et les transporte à la fourrière basée à PLOEREN. Montant de 828.95 euros HT, hausse de 3.8 %.

**Après avoir pris connaissance des chiffres, les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, décident de renouveler la convention avec la SACPA et autorisent Madame le Maire à signer la convention.**

### *Réunion du 24 octobre 2019*

> La Loi NOTRe du 7 Août 2015 a créé la compétence « création et gestion d'une maison de services au public » (MSAP). Elle figure au titre des compétences optionnelles pouvant être transférées à une communauté de communes ou d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une étude de faisabilité a été lancée avec la SPL Équipements du Morbihan au sein de la Communauté de communes pour piloter la réflexion sur le projet de création d'une MSAP à l'échelle du territoire communautaire.

Face à une volonté du gouvernement de mettre en place un réseau « France Services » avec la refonte des MSAP existantes et la volonté de créer de nouveaux accueils (d'ici 2022), un label « France Services » est créé. Ce projet de création de « maison de services ou de France Services » a pour objet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services, surtout en milieu rural, pour tous les publics. Les MSAP peuvent rassembler des services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements, d'organismes nationaux ou locaux chargés d'une mission de service public ainsi que les services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population (démarches administratives, interlocuteurs directs, gestion du quotidien, du terrain, litiges...).



Cette prise de compétence ne peut s'exercer qu'après une procédure volontaire de transfert (cas des compétences optionnelles), soit par une modification statutaire dans les conditions de droit commun.

**Vu le projet de statuts de Questembert Communauté modifiés,**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **approuve la modification des statuts communautaires par le transfert et l'extension des compétences dites « optionnelles », de la manière suivante : Article 4-II - alinéa 2-6 des statuts : Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;**

- **approuve les nouveaux statuts (tels qu'ils sont annexés) applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

> Comme chaque année, la commune peut bénéficier d'une aide financière du département concernant l'entretien des sentiers de randonnées répertoriés. En prenant compte du kilométrage des circuits (les deux rivières, de l'écluse ainsi que le chemin d'interprétation « Jeanne d'Arc »), la commune peut déposer auprès du département une demande de participation pour un montant de 3 950.00 euros.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention pour un montant de 3 950.00 euros.**

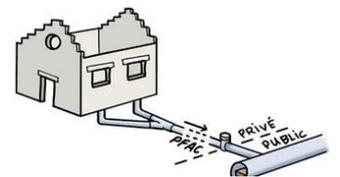


> Il conviendra de fixer les tarifs de redevance assainissement applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour information tarifs 2019 : part fixe : 60 euros, part de 0 à 30 m<sup>3</sup> : 0.55 euros // part + de 30m<sup>3</sup> : 1.35 euros. Lors de la réunion d'adjoints, il a été proposé de ne pas augmenter les tarifs pour 2020.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident les tarifs comme ci-dessus.**

> Le montant appliqué pour les habitations qui se raccordent au réseau d'assainissement collectif de la commune est de 1396.00 euros pour 2019. Lors de la réunion d'adjoints, il a été proposé de ne pas augmenter le montant pour 2020.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident le tarif de raccordement à l'assainissement collectif à 1 396.00 euros.**



> Comme chaque année, la commune verse une subvention au profit du Comité des Œuvres Sociales Intercommunales (COSI). Le montant sollicité cette année est de 25 euros par agent (validé lors de l'assemblée générale du COSI du 19/09/2019). Le montant est de 25 € x 6 agents soit 150 euros.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident le montant versé au COSI soit 150 euros.**



> Comme il avait été évoqué lors du conseil de Juin, pour continuer à bénéficier d'aides supplémentaires de la CAF, la commune avait fait le choix de déclarer la garderie périscolaire comme ACM Accueil Collectif de Mineurs. (...) Cela nécessite d'avoir du personnel formé au BAFD ( brevet d'aptitude aux fonctions de directeur), un projet éducatif, et un tarif au quotient. Il a été proposé aux 2 agents présents de partir en formation sur 3 ans afin d'acquiescer ce diplôme. La date prévisionnelle de la déclaration sera le 1<sup>er</sup> novembre 2019. Les tarifs au quotient demandés par la CAF feront l'objet d'un travail de réflexion et de validations auprès des élus dans les prochains mois. En attendant, une demande de dérogation sur ces tarifs au quotient a été déposée auprès de la CAF, la commune est en attente de la visite de la PMI pour finaliser le dossier. Pour que l'engagement soit retenu, il convient d'avoir une délibération validant la décision de déclaration.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la déclaration de la garderie en Accueil Collectif de Mineurs à compter du 4 novembre 2019.**

> Une consultation a été faite auprès de trois organismes de contrôles (Apave-Socotec-Veritas) pour la vérification périodique réglementaire des installations électriques de l'ensemble des bâtiments communaux, l'inspection périodique des équipements sous pression (compresseur) et la vérification des installations thermiques « fluide » pour une période de trois ans.



**Après avoir pris connaissance des montants proposés, les membres du Conseil Municipal valident l'entreprise APAVE située à Vannes, pour un montant total annuel de 646 euros HT et autorisent Madame le Maire à signer le contrat.**



**pôle emploi**

> Pôle Emploi a mis en place, pour remplacer les anciens contrats aidés, un contrat « parcours emploi compétences ». Recruter une personne en contrat d'accompagnement permet de former le salarié aux pratiques de la collectivité. Sachant que les deux agents techniques de la Commune partiront en retraite la même année, dans deux ans, former un agent en amont peut être bénéfique pour la commune.

Ce contrat peut être pris en charge par l'État à hauteur de 30 % à 50 % suivant le profil de l'agent recruté.

**Après avoir pris connaissance des coûts à charge de la commune et de l'avantage de former un agent en amont (connaissance du terrain, des méthodes de la commune...), le Conseil Municipal valide la mise en place de ce contrat pour une durée hebdomadaire de 20 heures sur l'année 2020.**

> Comme chaque année, Questembert Communauté a rédigé son rapport sur le prix et la qualité du service déchets pour l'année 2018. Les élus ont été destinataires de ce document. Ce qui est retenu : le coût de la redevance du service de 63.50 €/habitant, est inférieur à la moyenne nationale de 92 € / habitant.



**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport 2018 des déchets établi par Questembert Communauté.**

> Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la compétence Assainissement Non-Collectif revient à la commune pour un an (année 2020) après retrait de la commune du Syndicat de la Basse Vallée de l'Oust (BVO) au 31 décembre 2019 et l'intégration au SIAEP de la région de Questembert qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (délais trop courts).

La SAUR a donc été sollicitée pour nous établir une convention pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif pour l'année 2020. Les missions assurées par le prestataire sur les installations d'assainissement non collectif sont les suivantes :

- contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation existante,
- contrôle lors de cessions immobilières,
- contrôle de conception,
- contrôle de bonne exécution,
- rédaction d'un rapport annuel (si besoin),
- facturation de la mission d'ANC.

La convention a été transmise à chacun des conseillers.

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident la convention annexée et autorisent Madame le Maire à la signer.**



SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE	2020	
	Locataire de St Gravé	Locataire communes extérieures
<b>Petite salle 2 jours (cantine /70 pers.)</b>		
Hiver : du 1er novembre au 30 avril	150,00 €	170,00 €
Été : du 1er mai au 30 octobre	100,00 €	120,00 €
<b>Grande salle 2 jours (200 pers.)</b>	St Gravé	Autres
Hiver : du 1er novembre au 30 avril	320,00 €	340,00 €
Été : du 1er mai au 30 octobre	250,00 €	270,00 €
<b>Pour vin d'honneur ou ½ journée</b>	75,00 €	85,00 €

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
T  
É  
S  
A  
U  
X

LOCATION VAISSELLE AUX PARTICULIERS	2020
50 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	20,00 €
100 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	40,00 €
150 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	60,00 €
200 couverts (verre/assiette/couteau/fourchette/cuillère)	80,00 €
<i>location vaisselle possible uniquement avec la location de la salle pour les particuliers</i>	
<i>pichets, saladiers, ustensiles de service mis à disposition sur demande si couverts réservés</i>	

BRIS DE VAISSELLE PAR PARTICULIERS ET/OU ASSOCIATIONS			
Verre empilable 20 cl	0,50 €	Cuillère de table inox	0,30 €
Flûte 10 cl	1,30 €	Cuillère à café inox	0,15 €
Tasse à café 13 cl	1,10 €	Couteau à steak manche noir	0,80 €
Assiette filet bleu plate diamètre 155 mm	2,30 €	Louche inox diamètre 14 cm	15,00 €
Assiette filet bleu creuse diamètre 225 mm	3,30 €	Écumoire inox diamètre 18 cm	18,00 €
Couteau de table inox	0,60 €	Pichet en verre 1L	2,20 €
Fourchette de table inox	0,30 €	Saladier 4,5L	2,20 €

CONCESSION CIMETIÈRE	2020
Pour 15 ans	65,00 €
Pour 30 ans	130,00 €
Pour 50 ans	215,00 €

CASE URNE COLUMBARIUM	2020
Pour 15 ans	427,00 €
Pour 30 ans	746,00 €

BUSES	2020
Buse Ecobox en 6m livrée posée (en 1h)	144,00 €
Buse Ecobox en 6m à prendre	84,00 €
Remblai	Tarif carrière
Confection d'un regard (tous les 20 m)	95,00 €
Transport sur la commune/ tarif de l'heure	35,00 €

PHOTOCOPIES	2020
Photocopie A4	0,25 €
Photocopie document administratif	0,18 €
Photocopie A4 Recto/Verso	0,35 €
Photocopie A3	0,35 €
Photocopie A3 Recto/Verso	0,55 €

TARIFS CANTINE ET GARDERIE	2020
1 repas cantine réservé	3,20 €
1 repas cantine non réservé	3,50 €
le ¼ d'heure entre 7h15 et 7h30 garderie	0,40 €
la ½ heure entamée garderie	0,65 €

BOIS DE CHAUFFAGE	2020
Corde de bois tout venant à faire	53,00 €
Corde de bois chêne à faire	68,00 €
Corde de bois tout venant faite en 1 mètre livrée sur la commune	140,00 €
Corde de bois chêne faite en 1 mètre livrée sur la commune	180,00 €

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE	2020
Abonnement famille 1 an	12,00 €

TABLES ET BANCS	2020
1 table et ses 2 bancs	5,00 €
Caution	300,00 €

# En bref...la vie municipale

## SERVICES TECHNIQUES

### **NOUVELLE CAMPAGNE DE BROYAGE DE DÉCHETS VERTS À DOMICILE DÉBUT 2020** / Le

broyage se déroulera sur le mois de mars, dans les mêmes conditions que celui de 2019 : inscription préalable en mairie du 10 au 28 février 2020; chantier d'une durée maximale de 30 minutes; déchets verts rangés par fagots/branches dans le même sens, prêts à charger dans le broyeur; le paillage est laissé sur place pour votre usage.

## MUNICIPALITÉ

### **INCIVILITÉ, DÉGRADATION, VOL**

Un panneau de signalisation routière de type « cédez le passage à 150m » a été volé en décembre. Ce panneau (poteau, brides, panneau et panonceau de signalisation de sécurité routière conforme aux normes en vigueur) venait d'être posé dans la semaine, après constat par les services techniques de la disparition d'un premier exemplaire. Coût de l'opération de remplacement pour la collectivité : 180€, qu'il faudra à nouveau budgétiser sur 2020 (signalisation de sécurité routière obligatoire). La commune se réserve le droit de porter plainte au moindre constat ou signalement de dégradation de voirie - ou autre (s) incivilité (s).



Le panneau sur l'accotement posé le 2 décembre (photo prise juste après sa mise en place). Ce panneau a été volé la même semaine.



## GARDERIE

### **FRÉQUENTATION STABLE**

Nous accueillons en moyenne une dizaine d'enfants de 3 ans à 11 ans le matin et une vingtaine d'enfants le soir. La garderie municipale est ouverte aux enfants de l'école de Saint-Gravé, après dépôt d'une fiche sanitaire complétée en mairie. Facturation à la première demi-heure entamée (0,65€), le quart d'heure entre 07h15 et 07h30 étant compté à part (0,40€).

Activités manuelles proposées en autonomie, et au choix, par thème (Noël, fête des pères et des mères, Halloween, ...)

## MÉDIATHÈQUE/LUDOTHÈQUE/DVDTHÈQUE

**ANIMATIONS - ATELIERS JEUX** / Patricia Boulo et 7 bénévoles organisent le fonctionnement de la médiathèque, assurent les permanences du samedi matin ainsi que du lundi soir. Ouvert le lundi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Prêt de livres, jeux et DVD : gratuit pour les moins de 18 ans ; prêt 12 euros à l'année par foyer. Possibilité de réserver des livres et DVD dans les 13 communes du réseau sur le site [mediatheques.questembert-communaute.fr/](http://mediatheques.questembert-communaute.fr/) ou en médiathèque. Un ordinateur est mis à disposition des usagers.



Animation le dernier vendredi de chaque mois, avec le foyer de vie Marie-Balavenne de Saint-Vincent-sur-Oust. Après-midi jeux de société suivi d'un goûter. En projet : fabriquer un jeu de société en bois avec eux.



Deux animations vannerie ont eu lieu cette année avec Valérie Robichon.

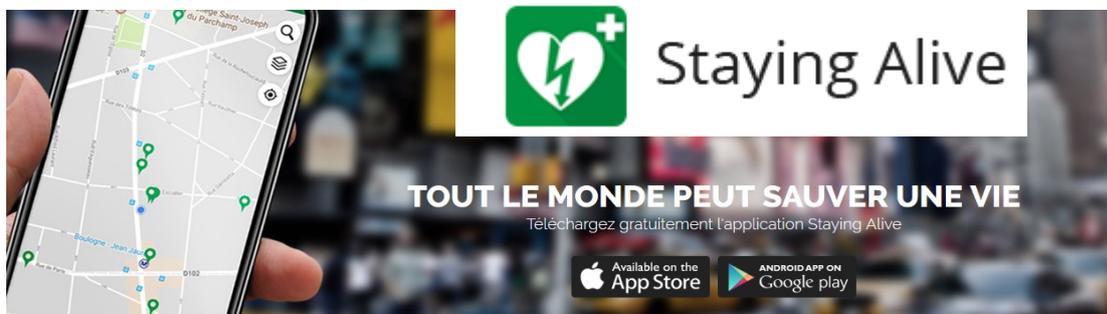
# SAINT GRAVÉ DISPOSE DÉSORMAIS D'UN DÉFIBRILLATEUR SUR LA FACADE DE LA SALLE JEAN DE LA BOUILLERIE



L'appareil est visible sur la partie droite de la Salle Jean de la Bouillerie, lorsque vous arrivez depuis le parking du bourg. Le boîtier est climatisé pour supporter toutes les conditions climatiques. Une sirène d'alerte se déclenche à l'ouverture, elle permet d'alerter les alentours immédiats si vous êtes seule avec la personne à secourir.

Face à une personne en arrêt cardio-respiratoire, priorité au massage cardiaque si vous êtes seule. À 2 ou +, l'appareil peut être utilisé par n'importe qui : vous l'allumez, et une voix très claire vous dicte pas à pas la marche à suivre.

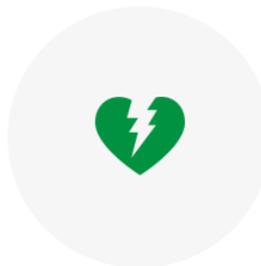
**Avis aux utilisateurs de smartphone : il existe une appli gratuite qui peut permettre de sauver une vie. Son nom : « Staying alive ».**



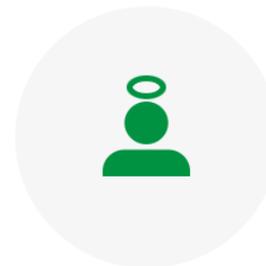
Localisez un défibrillateur en cas d'urgence



Signalez des nouveaux défibrillateurs



Apprenez les gestes qui sauvent



Devenez bon samaritain  
Formé ou non aux gestes de premiers secours

**Un smartphone possède une touche d'appel d'urgence qui peut être utilisée sans s'identifier et sans réseau (sur l'écran où vous entrez votre code en général).**

**Un smartphone peut se géolocaliser sans réseau, pour préciser l'endroit où vous vous trouvez aux secours.**

**Le 112: numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médical, accessible dans toute l'Union européenne (114 pour malentendants)/ Le 15: SAMU / Le 18: Pompiers**

# État - Civil

## Naissances :



*Hélène BRUNBROUCK - Chez Élodie & Alexandre*

*Téo CADIO - Chez Hélène & Julien*

*Timo CAMARA - Chez Stéphanie & Seydouba*

## Mariages :

24 mai



*Anysia & Vincent*

20 juillet



*Sonia & Daniel*

10 août



*Marine & Florian*

19 octobre



*Eglantine & Yannick*

VIVE LES MARIÉS !

## Décès :



Mme Katia LAMOUREUX - Clos Juhel

M. Emilien DUPAS - La Prée

M. André HUGUEL - route de St Martin sur Oust

M. Claude PETTRÉ - Clos Juhel

M. Alain GERBIER - La Batardais

# Demandes d'autorisation d'urbanisme

AT05621819Y0001	COMMUNE DE ST GRAVÉ	établissement recevant du public	1 pl. de l'église
DP05621819Y0001	M. LOZEVIS	élagage haies protégées	Le Beauchat
DP05621819Y0002	M. MARTOS ALVAREZ H.	clôture	Tardivel
DP05621819Y0003	M. de la BOUVRIE C.	changement destination	La Bogerais
DP05621819Y0004	M. MERCADIER T.	division 2 lots à construire	rte de Malansac
DP05621819Y0005	M. SAINT MARTIN G.	abri pour matériel/animaux	Le Chatelier
DP05621819Y0006	M. LOZEVIS A.	pergola	La Chesnaie
DP05621819Y0007	M. LEGROUX J.	Abri de jardin	rll. des champs perchés
DP05621819Y0008	Mme CHEVRY J.	Portail	la Ville au bois
DP05621819Y0009	M. MABON D.	Rénov. toiture + fenêtre toit	La Bogerais
DP05621819Y0010	M. DEPOILLY E.	Portail	La Gériillais
DP05621819Y0011	M. TISSERAND M.	Abri terrasse	rte du stade
DP05621819Y0012	M. BOLAN M.	Clôture	rte du stade
DP05621819Y0013	M. RIO J.	Habillage pignons	La Grenadière
DP05621819Y0014	QUESTEMBERG COMMUNAUTÉ	division 1 lot	ZA de Lanvaux
DP05621819Y0015	Mme RICHARD E.	changement destination	rte de la Ville au bois
DP05621819Y0016	M. PEZENNEC P.	Rénovation ouvertures	rés. de la Bréhaudays
DP05621819Y0018	SA NW JOULES	poste de stockage énergie	La ville Jéhan
DP05621819Y0019	M. LOGEL C.	Extension maison	La Prée
PC05621819Y0001	M. Mme BRETON	maison	rte de St Martin sur Oust
PC05621819Y0002	COMMUNE DE ST GRAVÉ	réaménagement extension	1 pl. de l'église
PC05621819Y0003	M. LEGROUX J.	Garage	rll des champs perchés
PC05621819Y0004	M. JEHANNO S.	Bâtiment usage agricole	ZA de Lanvaux
PC05621819Y0005	M. ALESSANDRI L.	Maison avec garage	domaine du pont sec

Certificat d'Urbanisme 58 demandes.

- Une seule demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un refus, du fait de son emplacement non compatible.

- Pour rappel, la **Taxe d'Aménagement est exigible sur les surfaces de plancher construites**, avec un abattement de 50% sur les 100 premiers mètres-carrés bâtis de la parcelle concernée. Une fiche de calcul est disponible en mairie, son montant est toujours à prendre en considération dans le budget alloué à votre projet de construction. (révision janvier 2020 au niveau national des valeurs de base)

-La validation du PLUi (délais du contrôle de la légalité : février 2020) ouvre droit à des **projets de 40m<sup>2</sup> maximum en déclaration préalable**, et au-delà soumis à permis de construire (*contre 20m<sup>2</sup> jusqu'à présent sous Carte Communale*).

-Les zones qui ne sont plus Urbanisables : **si la parcelle est bâtie d'une habitation, vous avez droit à une extension et/ou une annexe, dans la limite de 30% de la surface de plancher existante ou 30m<sup>2</sup>** (le PLUi laisse le choix le plus favorable au demandeur, *contrairement à la Carte Communale qui imposait 30% de l'emprise existante et 30m<sup>2</sup> maximum*). Les annexes ne peuvent pas être construites à plus de 30 mètres du bâti principal.

-Le droit à extension et/ou annexe ci-dessus mentionné, s'applique à toutes les personnes qui ne sont pas en zonage Ua ou Ub (le bourg et son environnement proche). **Celui qui a bénéficié d'une extension ou annexe sous les règles de la Carte Communale (30% de l'emprise existante et dans la limite de 30 m<sup>2</sup>), récupère la capacité d'extension et/ou annexe sous la nouvelle règle du PLUi (30% de l'emprise existante ou 30m<sup>2</sup>, au plus avantageux pour le demandeur).**

-La carte du PLUi fera l'objet d'une mise en ligne ouverte librement aux particuliers. Le temps des mises à jour techniques, la carte numérisée sera consultable en mairie très bientôt.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être déposées de façon dématérialisées  
en mairie ! 1 seul formulaire, 1 seul jeu de plans !  
[urbanisme@saint-grave.fr](mailto:urbanisme@saint-grave.fr)

# Commission Communale d'Actions Sociales

*Le CCAS est à votre écoute pour vous aider dans des périodes difficiles, où votre budget est tendu : colis alimentaires, mise en relation avec les bons interlocuteurs, les services sociaux, ... N'hésitez pas à vous renseigner en toute confidentialité auprès du Secrétariat de la Mairie. Si vous avez également connaissance d'une personne en grandes difficultés qui n'ose pas faire la démarche, signalez-la en mairie et nous tenterons de lui venir en aide.*



Les septuagénaires 2019, Mme ROBERT, et MM. BERTELOT, MALABEUF, PIQUET, GWILLIAM et STORY ; les Doyenne et Doyen de l'assemblée, Mme SEVESTRE et M. DE CASLOU, et Madame le Maire.



**120** invitations lancées, **80** participants (dont 6 conjoints ou accompagnants de moins de 70 ans et 6 représentants du CCAS et/ou de la Municipalité), ainsi que nos amis résidents britanniques.



6 Grav'Sain sont venus servir à table les assiettes préparées par Olivier NAËL - « Terre des Délices » de BOHAL : ils en ont été chaleureusement remerciés par nos Aînés.

Les personnes en EHPAD ou excusées pour raison de santé, ne seront pas oubliées par le CCAS et recevront un petit colis de douceurs de Noël, remis par les bénévoles de la Commission.

**NOUVEAU / LA PREMIÈRE DEMANDE D'AIDE PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE, SA MODIFICATION OU SON RENOUVELLEMENT, SONT DÉSORMAIS DES SERVICES ACCESSIBLES EN LIGNE DEPUIS CHEZ VOUS.**

Désormais, inutile de se déplacer, le Conseil Départemental du Morbihan vous offre la possibilité de déposer et de suivre votre demande d'APA directement en ligne: 1ère demande, renouvellement ou révision suite à changement de situation...en vous connectant sur : **morbihan.fr** (rubrique personnes âgées/aides départementales).



pour tous, toute la vie, partout

## L'ADMR : LA REFERENCE DU SERVICE A LA PERSONNE

### VOTRE QUOTIDIEN C'EST NOTRE METIER

L'ADMR vous propose une palette de services pour vous aider dans la **réalisation des actes simples de la vie quotidienne** (entretien de votre logement, entretien de votre linge, préparation des repas, courses). Des professionnels d'intervention peuvent aussi être à vos côtés pour vous aider dans les **actes essentiels** tels que l'aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux transferts. Suite à une hospitalisation, nous pouvons vous aider à préparer votre retour à domicile tout en assurant une bonne coordination et faciliter vos démarches administratives. Nous pouvons nous rendre à votre domicile afin d'échanger sur vos besoins et rechercher les meilleures possibilités de financement auprès de vos caisses de retraites, mutuelles, etc.

**La garde d'enfants** à domicile fait partie de nos compétences. Nous vous proposons une garde adaptée à vos besoins et à votre emploi du temps. L'intervenante, peut être présente à la sortie de l'école, préparer le repas, faire les devoirs avec vos enfants, etc. La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) est une aide financière de la CAF à laquelle vous pouvez prétendre selon certains critères.

**L'aide à la famille** est également une de nos compétences. Effectivement, lors de la survenue de certains événements au sein de votre famille (grossesse, naissance, maladie, etc) un soutien extérieur peut s'avérer nécessaire. Dans ces situations, il est possible qu'une aide à domicile intervienne à votre domicile afin de vous soutenir dans l'entretien de votre logement (tâches ménagères, entretien du linge, repas). Des aides de la CAF et de la MSA sont possibles selon certaines conditions.

Découvrez nos services complémentaires : **le portage de repas** 7 jours sur 7 et **la téléassistance** mobile permettant un contact ou un secours 24h/24.

Nous pouvons également vous **accompagner à des rendez vous, à des activités de loisirs, etc.** Dans ce cadre là, un salarié de l'ADMR vient vous chercher à votre domicile, vous conduit, reste à vos côtés et vous raccompagne chez vous. Pour cela, votre caisse de retraite complémentaire, du groupe AGIRC et ARRCO, a mis en place une action sociale : les chéquiers « Sortir + », sans conditions de ressources, d'une valeur de 150€ afin de régler vos sorties. L'ADMR étant un organisme agréé par votre caisse de retraite nous sommes habilités à recevoir ces chèques.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos demandes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez des informations complémentaires.

**ADMR de MALANSAC / 8 place des fours à pots / 56220 MALANSAC / 02 97 66 21 90 / malansac@admr56.com**

## Retour sur 2019

Le mardi 18 juin 2019, la municipalité de Malansac a accueilli dans la salle du Palis bleu, le réseau ADMR du Morbihan pour l'Assemblée Générale de sa Fédération. Jean Claude Rakozy, maire, a introduit la séance par une présentation succincte de la commune.

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. le quotidien de ses clients est son métier. L'ADMR est reconnue pour ses compétences et son expérience dans quatre domaines de services d'aide à domicile :



**NOUS VOUS**

**ACCOMPAGNONS PARTOUT OÙ VOUS VOULEZ**

**FACILITONS LE QUOTIDIEN**

**AIDONS À CHAQUE MOMENT**

**SOUTENONS TOUT AU LONG DE VOTRE VIE**

**SERVICES ET SOINS AUX SENIORS ENTRETIEN DU DOMICILE GARDE D'ENFANTS ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP**

Au niveau local, l'ADMR de Malansac vous offre toute cette palette de services. L'association, forte de 44 salariés et de 12 bénévoles, a réalisé en 2018 près de 50 000 heures d'activité, tous services confondus.

Plusieurs actions contre l'isolement ont été engagées par l'association dans le cadre du projet Monalisa : ballades, après-midi récréatif avec les salariés et les bénévoles autour des personnes aidées.

Les enjeux pour l'année 2020 sont nombreux : renforcer les partenariats avec les structures médico-sociales, continuer les actions de prévention, recruter et fidéliser les salariés.

Un beau challenge pour l'année entamée et les années à venir.

Hortense RASCOUËT

Bénévole

Membre du Conseil d'administration

# Soutenons nos Artisans et Commerçants

**Les personnes et sociétés non répertoriées sont invitées à se faire connaître en mairie pour paraître dans nos prochaines publications.**

**FERME DES GRÉES** vente toutes viandes - 1 route de St-Martin-s/Oust - 02-97-43-31-36 - M. ECHELARD

**DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES** - Place du Souvenir Français - MM. ORAIN & GILLARD

**MY'TIF** coiffure - 29 route de Rochefort-en-Terre - 02-97-43-58-07 - Mme DEPEIGE

**ALAIN HEMERY** paysagiste - 5 Les Brulais - 02-97-43-54-85

**JSL AMÉNAGEMENTS** Travail de la pierre - 1 les clôtures Renaud - 02-97-43-53-34 - M. LAMBERT

**MEUBLES POSSÉMÉ** - 35 route de Rochefort-en-terre - 09-77-99-39-76 - M. & Mme POSSÉMÉ

**ARZ ÉLAGAGE** - 1 Brécéhan « la Cotinière » - 02-97-43-38-13 - M. de CASLOU

**UN BRIN DE NATURE** vannerie - 6 la Grenadière - 02-90-99-10-85 - Mme ROBICHON

**LA RUAUDAIE** cidrerie - 1 ZA de Lanvaux - 02-99-91-53-84 - M. SOUCHET

**LA BAMBELLE** brasserie artisanale - 6 ZA de Lanvaux - 06-86-55-30-27 - M. LE GALLOUDEC

**AZ PIZZA** - Place du Souvenir Français les mercredis de 18h à 21h30 - 06-88-31-95-25 - M. COGÉ

**AMS** mécanique soudure - 5 ZA de Lanvaux - 06-32-70-68-89 - M. HENRY

**TAVARSON SYLVICULTURE** sapins de Noël - 02-99-91-76-31

**JÉRÔME LORGEUX** peintre solier moquettiste - 6 la Guenelle - 06-72-11-79-98

**ARZ PLOMBERIE** chauffage énergies renouvelables - 2 la Grée - 02-97-43-45-62 - M. CARCA

**GBTP** terrassements assainissement aménagements - 7 route de Trenido - 06-77-78-25-70 - M. BRULAIS

**MASSEUR KINESITHERAPEUTE D.E.** - 02-97-49-70-86 - Mme LE GARREC

**FASCIATHÉRAPIE** - 2 résidence Kerdrel - 06-03-10-92-79 - Mme SCHREDER

**RÉFLEXOLOGIE** plantaire et crânienne - 2 place de l'église - 06-43-05-87-08 - Mme LAUNAY

**Nouveau : PILATES** cours privés - 06-15-48-57-18 - proposés par Anne-Mai

**Nouveau : YOGA & RELAXATION** cours privés - 02-97-48-40-46 - proposés par Yolanda-Johanna

## À voir, à faire, à découvrir ...



\* **Activités physiques adaptées** : activité animée par un éducateur sportif diplômé, à destination des retraités souhaitant garder la forme. Tous les jeudis de 14h30 à 16h00 à la Salle Jean de la Bouillerie. Gratuit, sur inscription auprès du Centre de Santé d'Allaire au 02-99-71-92-60. Venez seul ou accompagnés !

\* **Permanences numériques** : à la mairie de Saint Gravé un samedi par mois de 10h à 12h, le thème de l'activité change à chaque fois. Le 25 janvier, « 1ers pas sur un smartphone », le 29 février « gérer sa boîte mail » et le 28 mars « acheter ou vendre entre particuliers sur internet ». Gratuit, mise à disposition de tablettes par le Centre Social Éveil.

## Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques
- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants

Le PAEJ vous accueille à **Questembert**, le **mercredi de 16h à 18h**, dans les locaux du **Pôle Jeunesse**, rue Jean Grimaud (près du Carrefour Market)

D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ.

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ :

☎ 06 48 60 62 40

✉ [contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr).

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.



POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Besoin d'une information ?  
D'un conseil ?

*Parler pour avancer*

quotidien violence travail santé  
sexualité vie amoureuse scolarité violence  
vie amoureuse scolarité sexualité travail  
scolarité santé violence quotidien scolarité  
santé violence quotidien santé  
scolarité sexualité

**POUR LES 12-25 ANS - OUVERT AUX FAMILLES**  
anonyme - confidentiel - gratuit

06 48 60 62 40  
[contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr)



**Numéros d'urgence**  
SAMU : 15  
Police - Gendarmerie : 17  
Pompiers : 18 ou 112

Pour ta **sécurité à vélo**



Tu portes **un gilet réfléchissant**  
Tu portes **un casque**  
Ton vélo est **en parfait état**  
Ton vélo a **de bons freins**  
Ton vélo est à **la bonne taille**  
Ton vélo a **une sonnette**  
Ton vélo a **des feux à l'avant et à l'arrière**  
Toi et ton vélo devez être **visibles de loin**

**LA ROUTE SE PARTAGE !**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES**

**Que signifient ces panneaux ?**

**DANGER**



**INTERDICTION**



**OBLIGATION**



**INDICATION**



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES**

Les enfants de l'école Sainte Magdeleine, suivant leur classe, ont pu obtenir un permis piéton ou un permis vélo cette année. Merci à la commune de Pluherlin pour sa collaboration et son accueil.





# ASSOCIATION EVEIL

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Communes de Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin et Saint Gravé



## Vie associative

De plus en plus de bénévoles s'investissent aux côtés des salariés pour faire vivre le projet associatif. Il existe plusieurs possibilités de participer, plusieurs entrées en fonction de vos intérêts et de vos disponibilités : conseil d'administration et bureau, mais aussi groupes de réflexion thématiques, bourse aux vêtements, local d'initiatives solidaires, forum des associations, accompagnement à la scolarité auprès des enfants et des jeunes, aide à la logistique, sorties loisirs pour tous, accompagnement numérique, partage d'un savoir-faire... **D'autres ateliers peuvent se développer selon les intérêts, les envies et les compétences des habitants.**

Si vous souhaitez donner du temps, si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter : [eveil.asso@orange.fr](mailto:eveil.asso@orange.fr)



Vanessa,  
service civique  
projets solidaires

## Le local d'initiatives solidaire

### Un espace pour agir collectivement et accueillir les initiatives d'habitants

Par le biais d'un local mis à disposition par la commune de Limerzel, un groupe d'habitants réfléchit et agit : mise en place de temps conviviaux et d'actions pour partager leurs savoirs faire, créer de l'échange et développer des systèmes de solidarité et d'entraide locaux.

Projet ouvert à tous. Si vous souhaitez recevoir des informations, contactez-nous sur [eveil.asso@orange.fr](mailto:eveil.asso@orange.fr)

## Animations habitants et famille

### Programme famille, programme pour tous

Tout au long de l'année, le centre social propose des ateliers, des sorties... à partager en famille, ou entre amis. Ces **activités intergénérationnelles** sont aussi ouvertes aux **grands parents**, aux **personnes seules**, aux **seniors**.

## Animation enfance

### Accueil de loisirs 3-5 ans et 6-10 ans

- Les mercredis à Malansac
- Pendant les petites vacances lieux différents selon les périodes
- Pendant l'été à Malansac
- Camps et bivouacs sur l'été



Thomas,  
directeur  
Accueil de loisirs  
enfance



Anaëlle,  
Animatrice mercredis  
et accompagnement à  
la scolarité

### L'accueil de loisirs recrute son équipe de l'été 2020 dès janvier !

Tu as ton **BAFA complet** ou tu souhaites effectuer ton **stage pratique**, tu souhaites découvrir l'animation ou développer ton expérience auprès des enfants et des jeunes... N'hésites pas à envoyer ta candidature à Thomas avant le 24 février 2020, à

[eveil.animenfance@orange.fr](mailto:eveil.animenfance@orange.fr)

## Animation jeunesse : 10-14 ans et 11 ans et plus

- Ateliers péris collège au collège de Malansac
- Animations dans les foyers de jeunes
- Loisirs 10-14 ans 11-17 ans pendant les vacances scolaires : sorties, activités, soirées
- Préparation de camps d'été 2020
- Accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets



Retrouvez **Margaux et Baptiste**, animateur et animatrice jeunesse, pour échanger, donner des idées, faire des activités, construire des projets...

### Ouverture des foyers des jeunes (hors vacances scolaires)

Lieu	Malansac	Limerzel	Pluherlin	St Gravé
Jour	Mercredi	Mercredi	Bientôt	Se renseigner
et	12h30-18h	14h-17h	ouverture du	auprès des
horaires	Possibilité de pique-niquer sur place		local rénové !	animateurs

### Préparation des camps d'été : ça démarre maintenant !

L'équipe jeunesse propose de nouveaux aux jeunes du territoire de venir créer leurs vacances pour l'été 2020. 2 tranches d'âges proposées :

Un camp 11-14 ans (11 ans révolus)

Un camp 13-15 ans (13 ans révolus)

**Comment ça se passe ?** Plusieurs rendez-vous sont proposés pendant l'année pour permettre aux groupes de s'organiser autour d'une semaine de camp. Choix des lieux et des activités, règles de vie collective, présentation du camp aux parents, tous les ingrédients sont réunis pour permettre aux jeunes de grandir ensemble et décider de leurs envies. Car oui, se sont bien leurs vacances ! N'hésitez pas à vous renseigner sur les prochains rendez-vous : [veille.animjeunesse@orange.fr](mailto:veille.animjeunesse@orange.fr)

## Coup de pouce numérique,

### 3 actions pour accompagner les habitants sur le numérique

**Espace numérique en accès libre** dans les locaux du Centre Social à Caden : un ordinateur avec connexion internet, une imprimante et un scanner accessibles à tous pour réaliser des démarches administratives, de recherche d'emploi ou autre dans un espace respectant la confidentialité. Accès libre et gratuit sur les horaires d'ouverture du centre social

**Permanences numériques** : animations gratuites et ouvertes à tous sur des thématiques numériques. Une fois par mois sur les communes de Limerzel, Pluherlin et Saint Gravé.

**Accompagnement numérique** : Vous rencontrez des difficultés sur ordinateur, ou à faire une démarche sur internet ? Le centre social propose un accompagnement individualisé d'une heure sur une problématique liée au numérique.

Si vous souhaitez donner votre temps sur l'action coup de pouce numérique, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles ! [veille.multimedia@orange.fr](mailto:veille.multimedia@orange.fr)

## Nous contacter...



### Centre Social EVEIL

8 Rue de la Mairie - 56 220 CADEN

Tél : 02.97.66.24.63

[eveilcentresocial@orange.fr](mailto:eveilcentresocial@orange.fr)

[www.eveilcentresocial.org](http://www.eveilcentresocial.org)



Centre social Eveil  
Information jeunesse Eveil



Gaëtan, service civique Numérique

### Horaires d'ouverture

\* Lundi : 9h-12h et 14h-17h

\* Mardi : 9h-12h

\* Mercredi : 9h-12h

\* **Fermé le jeudi**

\* Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

## UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC À QUESTEMBERG



### POUR QUI ET POUR QUOI ?

*Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont des guichets polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Elles ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et péri-urbaines.*

En un lieu unique, les usagers - particuliers ou professionnels - sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales, emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux...

### Les principaux services présents

"France Service" est le nom du label de ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer a minima les démarches relevant des organismes suivants :

**Caisse nationale d'Assurance vieillesse,  
Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,  
Caisse nationale d'Assurance maladie,**

**CAF / MSA,  
Pôle emploi,  
La Poste.**

Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

L'objectif est que chaque Français puisse accéder à une maison France Service à moins de 30 minutes.

### Des horaires adaptés

Elles seront ouvertes au moins cinq jours par semaine. Les plages horaires seront compatibles avec les horaires de travail des usagers.

Actuellement, le Morbihan compte 19 points d'accueil labellisés portés par des collectivités locales, une association ou le groupe La Poste.

### Une ouverture prévue en 2021

Une Maison France Services ouvrira ses portes au public fin 2021 à Questembert au rez-de-chaussée d'un bâtiment qui sera construit entre l'ancien siège communautaire et le nouveau, avenue de la gare. Une antenne est prévue à Malansac.

02 97 26 59 51 / [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

## LA MOBILITÉ : UN ENJEU FORT POUR NOTRE TERRITOIRE

### Co-voiturage : une plate-forme pour les déplacements réguliers

**Questembert Communauté est partenaire de OwestGo pour améliorer la mise en relation entre les covoitureurs. L'objectif est de faciliter et développer la pratique du co-voiturage.**

OwestGo est une plate-forme publique et mutualisée de co-voiturage à l'échelle de la Bretagne et de la Loire-Atlantique (projet partenarial inter-régional public).

Cette plate-forme gratuite vise un aspect du co-voiturage moins développé : **le co-voiturage pour les déplacements réguliers** (domicile-travail ou domicile-université par exemple), qui sont un levier très important de la mobilité sur notre territoire.

Ce nouveau service convivial et solidaire, permet à chacun d'organiser ses déplacements et de trouver son co-voiturage idéal.

Le covoit', comme le car, le train ou les réseaux locaux, c'est une voiture de moins dans le trafic !

[www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)



## TRI DES PLASTIQUES : POURQUOI N'EST-IL PAS LE MÊME PARTOUT ?

### ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

***Vous l'avez sans doute déjà constaté en vacances ou chez des amis, les consignes de tri des emballages plastiques ne sont pas les mêmes partout en France. Mais pourquoi ?***

Ces dernières années, « l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques » qui consiste à mettre les pots, barquettes et films plastiques au recyclage (sacs jaunes) se met en place progressivement en France. **Le but est de tendre vers le 100 % de plastiques recyclés.**

#### ***Pourquoi pas chez nous ?***

L'ajout de ces nouveaux déchets dans les sacs jaunes nécessite de nombreuses adaptations de toute la chaîne de gestion des déchets (collecte, tri et recyclage).

#### ***Un impact sur les contenants***

L'augmentation importante du volume de déchets recyclables à collecter et la diminution équivalente de celui des ordures ménagères pose la question de l'adaptation des contenants (sacs jaunes et bacs) tant pour la collecte que pour le stockage chez les usagers.

#### ***Un impact sur les collectes***

Les tournées devront également être totalement repensées pour s'adapter à ces nouvelles données.

#### ***Un impact sur le tri***

Après la collecte, nos emballages légers recyclables sont triés dans le centre de tri du SYSEM à Vannes construit en 2010. Ce centre trie et conditionne 15 000 T/an de déchets recyclables. Une fois triés, ils sont transportés dans des usines de recyclage spécifiques à chaque matériau.

Les machines qui permettent le tri des bouteilles et flacons plastiques (3 catégories de matière différentes) de ce centre de tri séparent en fonction de leur forme, de leur densité ou de leur opacité.

#### ***D'importants travaux à prévoir***

L'ajout de pots, barquettes et films va nécessiter l'acquisition d'autres machines pour reconnaître ces nouvelles formes et matières. L'augmentation des quantités de déchets à trier aura aussi un impact sur le volume de stockage nécessaire dans le centre de tri. Les collectivités françaises ont jusqu'à fin 2022 pour s'organiser.

Les aides financières existantes pour réduire le coût de tous ces investissements sont prioritairement attribuées aux centres de tri les plus importants et les plus récents (dont certains sont implantés sur les territoires voisins). Cela explique pourquoi certains y sont déjà passés et pas d'autres.

Une étude est en cours à l'échelle de notre territoire.

Son objectif est de nous aider à optimiser et adapter au mieux notre service en fonction de ces nouvelles contraintes tout en maintenant son équilibre financier.

#### ***Quand pourrons-nous trier tous les plastiques ?***

Pas avant 2023 ! En attendant, **pots, barquettes et films plastiques** doivent donc être mis dans la poubelle à ordures ménagères.

## OCÉANS PLASTIFIÉS : VERS LE ZÉRO DÉCHET DE LA TERRE À LA MER

Ce projet financé à hauteur de 80 % par des fonds européens et régionaux, gravite autour de l'exposition « Océans plastifiés » qui se tiendra au Centre culturel l'Asphodèle à Questembert du 14 mars au 12 avril 2020 inclus.

Il consiste à sensibiliser petits et grands sur l'importance de nos gestes afin de limiter la quantité de déchets qui finissent par polluer les mers et océans du globe.

Les scolaires ont déjà bénéficié de plusieurs animations depuis septembre. Le réseau des médiathèques a également organisé plusieurs ateliers pour le grand public sur la thématique "zéro déchet" cet automne.



# Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

L'APEL est une association constituée de parents bénévoles et ouverte à tous les parents des enfants scolarisés en maternelle et primaire. Elle apporte son soutien à l'établissement et contribue à son animation.

L'un des objectifs de l'APEL est d'accompagner l'équipe éducative en participant activement à la vie de l'école.

Les différentes manifestations tout au long de l'année :

- Le pot de rentrée
- Les ventes de madeleines, d'étiquettes pour les enfants
- L'arbre de Noël
- Les collectes de papiers  
(un grand merci aux personnes qui y ont contribué),  
**PROCHAINE COLLECTE le samedi 4 avril 2020**
- Le carnaval (vendredi 10 avril 2020)



Carnaval 2019 aux couleurs des princes et des princesses.

L'ensemble des fonds récoltés servent au financement des projets de l'école :

Voyage scolaire en Haute Loire pour les élèves du CP au CM2 en juin et une animation sur deux jours avec une nuit à l'école pour les maternelles, diverses sorties activités sur le thème de l'année « *Je trie, Tu Nettoies, Nous protégeons notre Planète* »... et peut ainsi diminuer le coût financier pour nous parents.

L'équipe de l'APEL tient à remercier les personnes qui s'investissent pour l'école, que ce soit par la vente de madeleines... en réalisant des crêpes ou gâteaux pour les manifestations... ou en participant aux animations. Également un grand merci aux parents bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année.

## Composition du bureau 2019-2020

**Présidente** : Mme GUEHO Valérie

**Secrétaire** : Mme BRUNBROUCK Elodie

**Trésorière** : Mme DUBOIS Marine

**Membres** : GAUCHER Aline, LE CABELLEC Stéphanie, BOITARD Pierre, BOULO Gwénaél

**La collecte de papiers du 12 octobre 2019 a été un vif succès car nous avons collecté 10.34 Tonnes.**

Nous tenons à remercier les habitants de la commune qui participent à cette collecte. La somme récoltée permet d'aider au financement des sorties et activités scolaires des élèves mais également à l'achat de matériel éducatif.

Un grand merci de la part de l'école et de l'équipe APEL.

Samedi 4 avril 2020  
sur le parking Place  
du Souvenir Français



# A.E.P Sainte Magdeleine

Rendez-vous le 08 février 2020 pour une SOIRÉ RACLETTE salle Jean de la Bouillerie.

# L'Harmonie Fanfare

Affiliée à la **Fédération Sportive et Culturelle de France**  
Partenaire du conservatoire de Redon

Coups de Cœur  
Solidaires 2019

LAURÉAT FONDATION SNCF

L'année 2019 a été riche en événements. L'orchestre a participé aux **Grands Prix Nationaux FSCF** à Bayonne. La fanfare a animé de nombreuses fêtes dont le carnaval de Ploërmel. Les musiciens sont heureux de défiler avec de nouvelles vestes. La fondation SNCF a récompensé l'Harmonie-Fanfare pour son organisation exceptionnelle. A l'Harmonie-Fanfare, des étudiants apprennent la musique à des plus jeunes.

Après les vacances d'été, les activités ont repris progressivement avec une nouvelle équipe de jeunes responsables. Inès Amar gère l'orchestre principal, Camille Lanoë anime les répétitions de l'orchestre junior et Cécile Picaut coordonne les cours de solfège. De nouvelles idées vont redynamiser la fanfare. Par conséquent, les 48 musiciens commencent l'année 2020 avec beaucoup d'enthousiasme.

## ACTIVITÉS MUSICALES À MALANSAC

**Atelier de découverte** Le samedi 18H00-18H30 pour les enfants de 7 ans à 10 ans (activité gratuite)

**École de musique** Le samedi 17H00-18H00 Pratique instrumentale  
18H00-18H30 Formation musicale (solfège)  
Instruments enseignés : Batterie, clarinette, euphonium, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba et xylophone.

**Orchestre junior** Le samedi 17H30-18H00

**Fanfare** Le samedi 18H30-19H00

**Orchestre principal** Le vendredi 20H00-22H00

### INSCRIPTIONS

Cotisation annuelle : 70 euros  
Avec prêt d'un instrument  
Tél. 02 97 43 56 17

Des bénévoles sont disponibles le week-end pour vous apprendre la musique, venez nous rejoindre ...



# SPORT & NATURE



Depuis plus de 25 ans, l'association Sport et Nature de Saint-Gravé propose des activités sportives à destination des adultes de gym douce et depuis peu, de capoeira.

Une page s'est tournée pour l'activité gym à la rentrée de septembre 2019.

Pendant 25 ans, les séances de gym douce - assouplissements, renforcement musculaire, relaxation et détente - ont été rigoureusement assurées bénévolement chaque mercredi d'octobre à mai par Hélène Roullin. Plus d'une vingtaine d'adhérentes chaque année a pu profiter des bienfaits de la gym douce proposée par Hélène dans une ambiance toujours très conviviale.

En juin 2019, Hélène a annoncé son souhait de passer le relais pour l'animation des séances.

Les adhérents et le Conseil d'Administration de Sport et Nature, souhaitons remercier très chaleureusement Hélène Roullin pour son plein engagement au service de l'association et plus largement, des habitants de la commune de St Gravé. Si les séances d'Hélène ont permis d'entretenir notre forme physique, c'est aussi le lien entre habitantes de la commune que ses séances ont permis de nourrir.



L'année de gym 2018-2019 a été ponctuée d'un pot de Noël, d'une soirée galette et d'une magnifique balade de fin d'année sous le soleil, en mai, autour du Moulin de Penmur et du sentier côtier de Billiers. La journée s'est terminée par un dîner au restaurant du Moulin de Cézac, où nous avons pu remercier Hélène pour toutes ces années de bons moments partagés.

Depuis octobre 2019, Sport et Nature s'est alors tournée vers l'association Profession Sport 56 afin d'engager un intervenant professionnel sur 24 séances hors vacances scolaires jusqu'à mai 2020, toujours sur des activités de gym douce : assouplissements et renforcement musculaire.

Les cours se déroulent de 20h15 à 21h15 à la salle Jean de la Bouillerie. Ils sont désormais animés par Alan Besnard en musique et toujours dans la convivialité.

*Merci Hélène !*

L'adhésion est de 50 euros cette année pour tester cette nouvelle formule en partenariat.

L'activité GYM compte à la rentrée 2019 environ 25 adhérentes.

L'association Sport et Nature propose également depuis 2017 une activité de capoeira : art brésilien qui mêle techniques de combat et danse issues des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil. A travers la capoeira, l'association encourage avant tout la rencontre, la convivialité, le partage et la découverte.

L'association propose un stage de capoeira pour adultes un samedi par mois, tous niveaux de 10h30 à 18h30 et des ateliers de pratique libre chaque mercredi de 18h45 à 20h10 à la salle Jean de La Bouillerie à Saint-Gravé.



Les stages se réalisent en partenariat avec l'association de capoeira "Ginga Nagô" de Saint-Nazaire, et l'Amicale laïque de Sainte-Anne-Sur-Brivet. Les stages et ateliers de pratique libre comptent à la fois des temps de pratique sportive (techniques de combat-danse), musicale (percussions) et chants.

En 2019, l'association a reçu une subvention de 300 euros pour l'achat d'instruments de musique indispensables à la pratique de la capoeira. Nous remercions vivement le soutien de la municipalité dans le développement de cette activité sur la commune.

L'adhésion à l'activité CAPOEIRA est de 80 euros par an ou 15 euros par stage.

L'association est en réflexion sur la possibilité de proposer à la rentrée de septembre 2020 des activités sportives à destination des 3-11 ans.

L'association a également établi un partenariat avec l'association brésilienne Conexao das Artes. Cette association encourage les familles des quartiers de Rio de Janeiro les plus vulnérables à accéder aux activités artistiques, culturelles, et sportives : cinéma, arts plastiques, capoeira, danses, débats, etc.

# Les Grav'Sain

Les Grav'Sain est une junior association située sur Saint Gravé et constituée d'une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 16 ans. Elle a été créée en 2014 et est toujours très active et impliquée dans la vie de la commune en organisant de nombreux évènements pour redynamiser la commune comme :

Le tournoi de foot  
(le plus vieil évènement de  
l'association)  
le 15 juin 2019



La balade ludique (14 avril 2019).

La Disco-Soupe d'Halloween en partenariat avec le centre social Éveil le 31 octobre 2019 à la salle Jean de la Bouillerie.



Nous organisons ces évènements pour rassembler toutes les générations et mettre de l'animation à Saint Gravé et également pour se retrouver entre jeunes.

De plus, nous avons aidé à la kermesse de l'école, au repas du CCAS et à la fête de la Bogerais.

Avec l'argent que nous avons récupéré, nous avons organisé plusieurs activités entre nous comme :

Un bivouac à Erdeven (24 au 26 août 2019)

Un pique-nique au stade (mercredi 18 septembre 2019)

Une soirée pizza

Une journée piscine

Un après-midi pâtisseries (en décembre)

Et parfois on se retrouve au foyer (à l'ancienne poste) juste pour le plaisir de se voir



**Le bureau actuel :**

**Présidente :** Manon GUITTON / **Vice-présidente :** Typhaine NAEL

**Trésorier :** Youenn BONTE / **Vice-trésorier :** Jules NOUVEL

**Secrétaire :** Ellora GONDOUIN



Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez si vous avez entre 11 et 18 ans.

Contactez nous à l'adresse mail : [manon.guitton56@gmail.com](mailto:manon.guitton56@gmail.com)

## L'AGL Foot Loisirs

Le club de foot existe depuis 15 ans. Match le vendredi soir. Nous avons un effectif de 22 joueurs de 18 à 70 ans. Chaque année nous clôturons la saison par une sortie avec les joueurs et leur famille. Depuis plusieurs années, nous organisons un rougail saucisses début décembre.

<https://www.facebook.com/AGLFootLoisirs>

# Société de Chasse



**Bureau :**

**Président :** Christophe de la Bouvrie **Vice-Président :** Daniel Mabon

**Trésorier :** Régis Stévant - **Membres :** Gérard Provost, Eugène Davis, Yannick Lamée.

Nous constatons une baisse du nombre de chasseurs d'année en année : 33 chasseurs en 2010, seulement 15 en 2017.

Ces chiffres confirment la baisse importante du nombre de chasseurs au niveau local, comme au niveau national, et tous nouveaux sociétaires seraient les bienvenus !

Malgré cette baisse, les chasseurs contribuent à la régulation des nuisibles : 144 ragondins ont été tués cette année. Ces prélèvements participent à réduire les risques sanitaires propagés par les nuisibles. Piégeurs déclarés sur la commune : Christophe de la BOUVRIE et Daniel MABON.

La chasse reste avant tout un sport agréable, nous aimons la nature, la faune sauvage, et nous faisons tout pour la préserver.

**INFOS :** - La Fédération de chasse du Morbihan offre le permis de chasse.  
- Cette année, il n'y aura pas de repas de chasse.

*La Société de Chasse vous souhaite tous ses bons vœux  
pour l'année 2020.*

## Brass' Band

**Samedi 21 Septembre : Fête à la Bambelle, 9ème édition**

Comme chaque année, au 3<sup>e</sup> samedi de Septembre, l'association Brass'Band a transformé la brasserie la Bambelle pour accueillir de nombreux convives autour d'un repas, de spectacles et concerts, d'animations en tout genre et de visites de la brasserie.

Petits et grands ont pu profiter de multiples animations tout au long de la journée : un tournoi de palets, des jeux en bois, trois ateliers de cirque, et un mini trail qui a permis aux plus sportifs de découvrir les chemins de rando de Saint Gravé.

Le brassin de soutien, une cuvée spéciale réalisée sous les yeux du public lors de la fête, a produit cette année la bière Sans-Gênes, disponible à la vente depuis début novembre, et dont les bénéficiaires sont cette année destinés au comité de soutien à Vincenzo Vecchi.

Les spectacles ont ravi les mélomanes comme les amateurs de sensations fortes : émerveillement et frissons garantis devant les prouesses de **Seydouba Camara**, artiste circassien fraîchement installé à Saint Gravé avec sa femme Stéphanie.

Puis c'est autour de la traditionnelle carbonnade à la bière noire Camber que le public a pu reprendre en chœur les chants traditionnels entonnés par Yves Huguel, Mathias Huguel et Jérôme Lambert ou par Baptiste Le Galloudec et Sklaeren Le Galloudec, avant de swinguer sur quelques amuse-bouche et autres perles musicales offertes par le duo François Leroux (piano/voix) et Jakez Lesire (violon) : Rhythm'n'blues, Soul, musique afro-américaine des années 50 et chanson française.

Les couche-tard ont pu découvrir avec enthousiasme la puissance onirique de LUDD, au hip-hop acoustique chaleureux, avant d'enflammer la piste de danse sur le sautillant set d'El Maout et son rafraîchissant beat-box venu de Douarnenez.

Encore bravo aux nombreux bénévoles qui se sont relayés pour le montage, la popote, le service, la buvette, la déco, la programmation, le démontage... et un grand merci aux associations amies pour le prêt de matériel (Café de la pente, L'Étang Moderne, Les Embobineuses et Train de Nuit)

**À l'année prochaine pour la dixième fête à la brasserie !**

En attendant vous pouvez passer chaque premier vendredi du mois entre 18h et 19h30 pour visiter la brasserie, faire vos réserves de bières de toutes les couleurs, manger une galette et pousser la chansonnette !



# Les Anciens Combattants

L'Assemblée Générale a eu lieu le 26 janvier 2019, suivie de la galette des Rois. Le Bureau a été reconduit et est ainsi constitué :

**Président** : Louis GUITTON / **Trésorier** : Joseph DAUPHAS / **Secrétaire** : René ALIX

Nous sommes 9 adhérents combattants, plus deux veuves et trois sympathisantes.

Le 8 mai a été célébré, avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi du Pot de l'Amitié. Toutes nos **félicitations à Joseph DAUPHAS, qui a reçu la Croix du Combattant** des mains du 1er Adjoint au Maire, Henri GUÉMENÉ.



Le cortège, à l'issue de la cérémonie à l'église, se rend au Monument aux Morts du cimetière.

MM. L. GUITTON, H. GUÉMENÉ et J. DAUPHAS.

La journée s'est poursuivie par un repas servi au Pont d'Arz à Pluherlin.

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée avec une belle assistance. Une cérémonie religieuse a débuté la cérémonie, suivie du dépôt de gerbe aux Monument aux Morts à l'église. Le repas a été servi Chez Antoine à Peillac. **Merci aux jeunes**, qui ont accepté de lire le Message qui nous a été adressé par l'Association Départementale, et qui souhaite fortement qu'il soit lu par des jeunes. **N'hésitez pas à vous faire connaître pour le 8 mai et le 11 novembre 2020.**

Notre association a pour rôle aussi, lors des obsèques célébrées à Saint-Gravé et dans les communes environnantes, d'y assister avec le drapeau afin de rendre hommage aux anciens combattants. Plusieurs accompagnements ont été effectués en 2019. **Merci à Henri BERRET**, qui a façonné un deuxième porte-drapeau pour l'église, aidé de **Jean Noël ROUSSEAU**.

**Merci à toutes les personnes qui nous accompagnent lors des cérémonies.** Un merci particulier à Madame le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien et participation, pour le bon déroulement des cérémonies.

**Nous lançons un appel** à tous les hommes de Saint-Gravé ayant effectué leur service militaire à nous rejoindre. Les Anciens Combattants seront heureux de vous accueillir, et ce dans le but de continuer à rendre hommage aux anciens combattants Morts Pour La France.

N'hésitez pas à contacter soit les membres du bureau, soit les autres adhérents.

*La fin de l'année 2019 approche et 2020 est déjà là :*

*À ceux qui ont perdu un des leurs durant cette année,  
Au nom de tous les adhérents,  
le Président vous souhaite malgré tout de trouver le réconfort  
et d'être entourés de tous vos proches.*

*Bonne et Heureuse Année 2020,  
et une bonne Santé.  
Que la Paix règne sur notre pays.*

*Joyeuses Fêtes à tous !*

# Les Amis de la Chapelle de la Bogerais

**Président** :----- Régis Stévant  
**Vice-Président** :----- Jean Marc Malabeuf  
**Secrétaire** :----- Françoise Le Bot  
**Secrétaire – Adjoint** :----- Jérôme Le Roux  
**Trésorier** :----- Jacky Clodic  
**Trésorier – Adjoint** :----- André Possémé



## Membres C A :

Marc Racouët / Madeleine Sorel / Christophe de La Bouvrie /  
Béatrice Naël / Elisabeth Possémé / Anne Loyer

A ce jour l'association compte **48 adhérents** et une **soixantaine de bénévoles**.



*Si vous voulez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.  
Contactez le président (06.50.89.88.19)  
ou un membre du bureau.*

## FETE DE LA PENTECÔTE

Elle a connu, comme toujours, une belle affluence.  
Après la messe, plus de 300 convives se sont retrouvés sous le chapiteau pour le repas servi par les bénévoles, assistés cette année par une équipe de jeunes de la commune, « Les Grav'Sain ». Cette participation des jeunes a été fort appréciée pour le repas et les différentes activités de l'après midi .

**Bravo à eux pour leur investissement !**



Les brioches de Marco et de ses aides ont de leur côté rapidement trouvé preneur.



La journée a été animée par le groupe « Les Bateliers de Célac » qui ont ravi le public avec leurs chants de marins .

# Travaux effectués et Projets 2020

## \* Fontaine et lavoir du vieux presbytère.



Si la fontaine a été bien restaurée, les travaux du lavoir n'ont guère avancé cette année .

Malgré tout, nous avons fini par trouver les palis que nous recherchions pour reconstituer les places des lavandières d'autrefois .

Les travaux devraient reprendre aux beaux jours.

Ensuite, une table de pique nique sera installée sur le site et une autre à la chapelle .

## \* Croix des Moines sur la route de St Martin s/Oust

Cette croix, que fleurissait régulièrement Gisèle Lanoë, mérite d'être consolidée.



## \* Concerts de l'été



Ils connaissent un réel succès.

Certains musiciens reviennent régulièrement : flûte, guitare, violoncelle, harpe,...il y en a pour tous les goûts !

Nous avons aussi eu le plaisir d'entendre à nouveau la chanteuse Clarisse Lavanant qui avait participé à la fête de la Pentecôte en 2016.

*Khinkali    Dara    Clarisse Lavanant*  
*Gee & Floer    Raphaël Mata*  
*Duo Arrin    Murielle Schreder*



**Bonne année 2020 à tous**

**et rendez-vous le 31 mai pour la fête de la Pentecôte .**

# *Le Lion d'Or,*

## *Une histoire, un patrimoine, un emblème*

*Pourquoi « lion d'or », et pourquoi autant de restaurants portent ce même nom ?*

Non, il n'y a jamais eu de lion à Saint Gravé, pas plus doré que rose.

Jadis les cavaliers, pour se reposer, allaient dans les auberges. Mais toutes ne disposaient pas de lit, et bon nombre de cavaliers, s'ils avaient certes le couvert, devaient dormir à l'étable avec leur cheval.

Néanmoins, certaines auberges possédaient des lits, et elles avaient l'habitude de le signifier par une pancarte : « Ici, au lit, on dort »... Au fur et à mesure du temps, la contraction des mots s'est opérée, et ces auberges se sont peu à peu nommées « Au Lion d'Or ».

En fait, le « lion d'or » est plus sûrement une survivance du Moyen Âge, époque où les tavernes accrochaient au-dessus de leur porte une enseigne de couleur pour attirer l'œil : un chapeau rouge, un âne vert... En installant un lion d'or, bien jaune, l'aubergiste signalait que sa cuisine était raffinée et donc plus chère. C'est dans l'Est et le Nord de la France que l'on trouvait une plus forte concentration d'établissements ainsi nommés, là où le félin figurait souvent en bonne place dans les armoiries seigneuriales.

L'enseigne ayant bien souffert des intempéries, elle connaît en ce moment un petit lifting pour reprendre du poil de la bête...

Photo 1 : au décrochage



Photo 2 : premier lifting



Photo 3 : ne manque plus que la dorure...





Dans le coin d'une photo des années 50, issue d'une collection privée, on aperçoit l'ancienne partie bar.

En 1963, vue sur la partie hôtel et la partie bar.



Ci-dessous, avec une extension supplémentaire.



La même façade après ravalement.



Projet 2020 (en blanc, la partie à construire intégralement).





Un an d'existence et de réalisations pour les Bricol'Grav.



Seconde édition de la Marche Audax au départ de St Gravé.

Activités physiques adaptées du jeudi



Les Amis de la chapelle de la Bogerais



Permis vélo et permis piéton pour les enfants scolarisés à St Gravé.

Repas des chasseurs

Tournoi des Grav'Sain avec l'AGL



Balade lecture à Jeanne d'Arc

